



L'instant d'être

Marie-Dominique Chamard

Fiche d'inscription

Cycle d'approfondissement du Programme MBSR

*Programme de réduction du stress basé sur la pleine conscience
(**M**indfulness **B**ased **S**tress **R**eduction)*

RETOURNER les pages 2&3 de ce document

par courrier, avec un chèque d'arrhes de **75€**,

à

Marie-Dominique Chamard

73, avenue Victor Hugo, 09 500 Mirepoix

chamard.md@gmail.com

06 12 70 11 63

www.linstantdetre.fr

INSCRIPTION À UN CYCLE D'APPROFONDISSEMENT MBSR

À QUELLE SESSION SOUHAITEZ-VOUS PARTICIPER ?

Session en présentiel

(les dates et les conditions d'animation sont susceptibles d'être modifiées, en raison de l'évolution des contraintes liées aux conditions sanitaires qui seront respectées)

- dates :** du / / au / / _____
- horaires :** de _____ à _____
- lieu :** _____

Session en ligne

- dates :** du / / au / / _____
- horaires :** de _____ à _____

VOS COORDONNÉES

NOM : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Tél portable _____

E-mail : _____

Adresse : _____

Profession : _____



A PROPOS DE VOUS

Quand avez-vous suivi un programme MBSR et avec quel instructeur ?

Quelles sont vos motivations pour ce cycle d'approfondissement ?

Avez-vous des problèmes de santé ? Si oui, suivez-vous un traitement médical ?

Je déclare avoir bien pris connaissance de toutes les précisions détaillées dans la fiche d'information ainsi qu'à la fin de la fiche d'inscription, notamment les conditions de participation, d'inscription et de tarif.

Le : _____

À : _____

Signature

Siret : 481 242 121 00038

Code TVA intracommunautaire : FR06481242121

Déclaration d'activité : enregistrée sous le numéro 73 31 07268 31 auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées.

Référencée DATADOCK



LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT ET TARIFS

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

- Les participants doivent être conscients :
 - qu'ils s'engagent dans un programme intensif et participatif ;
 - que leur assiduité est nécessaire tout le long du programme (6 séances) – il est possible de rattraper 1 séance rapidement sur autre session, au-delà de 2 absences, il est préférable de suivre une session ultérieure,
- Ils doivent être prêts à :
 - s'investir au moins 1 heure par jour dans la pratique d'entraînement quotidienne guidée;
 - intégrer la pratique de façon informelle dans leur quotidien.
- Les participants s'engagent financièrement (règlement de la totalité du tarif dès la 1ère séance, pas de remboursement en cas d'arrêt).

TARIFS DES CYCLES

Ces tarifs incluent les 6 modules, les enregistrements et les textes complémentaires.

345€ TTC

345€ HT (414€ TTC) pour toute personne récupérant la TVA via son activité professionnelle mais s'inscrivant à titre personnel).

TARIFS RÉDUITS :

Étudiants non-salariés, chômeurs, minimas sociaux : sur justificatifs

290€

TARIFS POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES & INDÉPENDANTS PRIS EN CHARGE PAR LE FIFPL :

Sous réserve de l'acceptation du dossier par l'organisme financeur.

Me demander les documents spécifiques pour les communiquer au FIFPL.

450€ TTC

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

S'INSCRIRE À UN CYCLE

Compléter la fiche d'inscription (téléchargeable sur le site) **et la retourner le plus rapidement possible avec un chèque d'arrhes de 75€** à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription.

- ✓ **NB : Les arrhes** sont remboursables jusqu'à 1 semaine avant le démarrage du cycle. Elles ne sont pas remboursées si vous vous désistez moins d'1 semaine avant le démarrage du cycle.
- ✓ **NB : Les inscriptions** se prennent par ordre de réception de la fiche d'inscription. L'agenda du site vous indique s'il reste de la place disponible ou si le cycle est complet.

INSCRIPTION DÉFINITIVE

Elle est **matérialisée par le versement du solde** avant la 1^{ère} séance (pour une session en ligne) ou à la première séance au plus tard (pour les sessions en présentiel).

- ✓ **NB : il est possible de régler le solde en 1, 2 ou 3 mensualités** (par virement ou par chèque).
- ✓ **NB : Le montant du coût de la formation ne vous sera remboursé ni en partie ni en totalité en cas d'interruption de votre part, quel qu'en soit le motif.** Toute séance non effectuée peut être rattrapée lors d'une session ultérieure (en ligne ou en présentiel) à condition que la session ne soit pas complète.